

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 17

Artikel: Cou... cou !
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 27 avril 1918. — La Suisse sous la main (J. M.). — Cou... Cou! (V. F.). — A propos de Davel (G.-A. Bridel). — Le point final (Philippe Godet). — Onna misa (Marc à Louis). — Appel au peuple suisse. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpfer (suite). — Boutades.

LA SUISSE SOUS LA MAIN

An! c'est ennuyeux, à la fin, d'entendre toujours ressasser que ça ne va plus, en Suisse, que ça se disloque, que nous ne pouvons nous entendre entre Confédérés, et patati et patata. Et des gens s'évertuent, à grand renfort de publications de tout genre, d'articles de journaux, de conférences, de sociétés spéciales, à essayer de recoller les morceaux, à prouver que nous avons plus que jamais sujet de rester Suisses, et bons Suisses — ce qui est une vérité à la manière de celles de M. de la Palice — à nous conjurer de chercher ce qui nous unit et non ce qui nous divise — c'est donc qu'il est des choses qui nous divisent — etc., etc.

Tous ces efforts partent d'un bon naturel et certes, il serait ingrat de ne pas le reconnaître. Mais cela ne suffit point. Il est notoire que, jusqu'ici, on n'eut guère occasion de constater des résultats bien encourageants. Il semble, au contraire, à voir les appels de plus en plus nombreux et pressants que lancent les sauveurs de l'Helvétie, que tout aille chez nous de mal en pis.

On dit : cherchons ce qui nous unit et non ce qui nous divise. L'opinion est discutable. Ce qui nous divise est peut-être moins grave qu'on se l'imagine et, à s'en rendre bien compte, on trouverait, sans doute, le remède. Chercher d'un côté des points d'entente, de l'autre, à faire disparaître les sujets de désaccord, sont deux moyens également recommandables pour aboutir au résultat désiré.

Aujourd'hui, dans le désir de donner, sous forme d'une simple idée, notre collaboration bien modeste aux efforts tentés jusqu'ici dans le dessein de resserrer les liens qui doivent nous unir entre Confédérés de toutes races, de toutes langues et de toutes confessions, c'est à ce qui nous unit que nous en appelons.

Trêve, pour un moment, aux écrits, aux discours, aux conférences, qui, le plus souvent n'apprennent rien aux convaincus et ne convertissent ni les incrédules ni les indifférents. L'amour qu'on doit avoir pour son pays et pour ses compatriotes ne s'explique ni ne se démontre par des écrits ou des discours; encore moins peut-on, par ce moyen, espérer l'inspirer à ceux que l'on veut catéchiser.

Depuis la guerre, qui nous a soudainement révélé certaines divergences de mentalité, de conceptions, de sympathies, il n'est pas aisé de multiplier les rencontres entre Confédérés; la réduction des moyens de communication y met obstacle. Il faut patienter jusqu'à la conclusion de la paix pour rétablir des relations plus étroites et nécessaires entre nous.

Mais, en attendant, on peut agir quand même dans les limites restreintes qui nous sont fixées par les circonstances. Et cette action nous paraît devoir être une excellente préparation à la réalisation des plans d'après-guerre, de plus grande envergure.

Dans la plupart de nos villes, grandes et petites, il existe des groupements, sociétés ou clubs de Confédérés, par cantons. Ce besoin de se réunir entre citoyens du même canton habitant une ville d'une autre partie du pays est très naturel; il est aussi fort louable. Il affirme contre des théories dont l'heure n'a pas encore sonné chez nous, fort heureusement, la profondeur et la fidélité de l'esprit cantonaliste ou mieux, fédéraliste, qui fait la force de la Confédération.

Pourquoi donc, ces divers groupements, qui cultivent avec ferveur, et ils ont raison, les traditions, les coutumes, les vieux refrains propres à leurs cantons d'origine, ne se réuniraient-ils pas de temps en temps et, avec le concours des sociétés indigènes, n'organiseraient-ils pas des soirées où seraient évoqués de façon vivante et dans la mesure où cela est possible, les traditions, coutumes, refrains en question. Pour augmenter encore l'attrait de ces réunions, il serait désirable que les participants, les dames, tout au moins, revêtissent le costume caractéristique de leur canton.

Pas de conférences, en tout cas, même pas de discours, ou, si l'on ne peut décidément s'en passer — il est des personnes qui croient cela — un seul et très concis. Les discours les plus courts sont toujours les meilleurs.

Nous avons le sentiment qu'à cette évocation, toute familière et cordiale de la vie nationale propres à nos cantons, on se persuaderait aisément — si on ne l'est déjà — du caractère si particulier de notre pays, de l'air de famille qu'il y a entre ces types, ces mœurs, d'apparence si divers, et l'on verrait bien que sous cette bigarrure, toute de surface, il y a un fond commun, un tout harmonieux, indissoluble, et digne, oh! combien, de notre amour, de notre fidélité, de notre union.

J. M.

Parle! — Dans une assemblée publique un auditeur ne cessait d'interrompre les orateurs par des remarques, des réflexions de tout genre.

Ses voisins, énervés, l'invitèrent, puisqu'il avait tant à dire, à monter à la tribune. Comme il s'y refusait, on l'y porta de force.

Notre homme était au supplice. Il ne disait mot, regardant d'un air piteux l'auditoire, qui le narguait. Enfin, d'un air très embarrassé :

— Messieurs, dit-il, je n'ai jamais pu parler en public. Mais si quelqu'un de vous veut bien encore prendre la parole, je lui tiendrai son chapeau.

On rit. Il était sauvé.

Beaux-Arts. — Rappelons l'exposition, ouverte jusqu'au 5 mai, à la Galerie Bernheim jeune et Cie (Galerie du Commerce) des peintures de M. Emmanuel Vincent.

COU... COU!

Un de nos lecteurs nous écrit qu'il a entendu chanter le coucou le 7 avril, près de Vaugondry. Il n'ajoute pas qu'il l'ait vu. Ce singulier oiseau ne se montre guère. Eugène Rambert se demande même s'il existe :

« ... Je ne suis pas bien sûr que l'existence du coucou ne soit point un mythe, dit-il. On m'en a montré dans les musées; mais on peut mettre tout ce qu'on veut dans un musée. Quelquefois, on m'a dit, dans la forêt : « Voilà le coucou! » et j'ai vu, en effet, voler un gros oiseau d'un arbre à l'autre, mais toujours de si loin que je n'ai pu me faire aucune idée précise de sa figure. La seule chose dont je sois assuré et dont, je pense, personne ne doute, c'est que chaque printemps retentit cet appel mystérieux, qui semble venir du creux des vieux chênes : on dirait le premier tressaillement de quelque génie longtemps engourdi qui s'éveille enfin du pesant sommeil de l'hiver. »

Il est de fait qu'il est malaisé d'observer le coucou. On y arrive, cependant. Ecoutez le docteur Bourget :

« Dans vos promenades vous entendrez souvent le coucou, mais il vous arrivera assez rarement de le voir, surtout si vous êtes en marche. Si, au contraire, vous êtes assis dans un bois taillis, brusquement et silencieusement vous verrez se poser sur un jeune chêne un oiseau gros comme un geai, et de couleur grise assez uniforme. Il se pose, regarde à droite et à gauche, puis repart aussi silencieusement, sans bruissement de branches. C'est le coucou.

« Inutile de vouloir aller à sa recherche en se guidant sur son cri; il vous voit et vous entend de très loin et semble avoir un malin plaisir à vous entraîner dans la forêt, en répétant son cou-cou de deux en trois minutes, tout en fuyant devant vous. »

Quand il entendait le tout premier appel du coucou, l'auteur des *Beaux dimanches* ne manquait pas de se palper pour voir s'il avait quelque argent :

« C'est une habitude de mon enfance, écrit-il, où l'on nous recommandait de toujours avoir une pièce blanche dans son portemonnaie lorsque au printemps on parcourait les bois.

« Si le premier chant du coucou vous surprenait, ne fût-ce qu'avec une pièce de cinquante centimes dans la poche, on était assuré pour le reste de l'année de posséder la petite somme nécessaire à une vie paisible et à des plaisirs modestes.

« Cette croyance populaire est au profit des humbles seulement; elle ne parle pas de l'or, elle se contente de l'argent, qui représente pour le pauvre la richesse. »

Du chant du coucou, nos campagnards tirent des pronostics météorologiques : *Quand le coucou tsante décoult le maison, l'è signo de piodze* (quand le coucou chante près des maisons, c'est signe de pluie).

Ils tiennent à l'ouïr au début du printemps : *Entre mât et avri, tsanta, coucou, se l'è vi!*

(Entre mars et avril, chante, coucou, si tu es en vie !)

Pour que l'année soit propice aux blés, il ne faut pas qu'il chante en été. On disait autrefois à Blonay : *S'on où le coucou après la Saint-Dzan, le pan rentsere d'on batz po tsaque dzoua que léi a après la Saint-Dzan* (si l'on entend le coucou après la Saint-Jean, le pain renchérit d'un batz pour chaque jour qu'il y a après la Saint-Jean).

Le seul pain qui n'ait jamais renchéri, c'est le pain de coucou, *lo pan ao coucou*, nom donné à une espèce d'oxalide, la surelle, très répandue dans les sapinières et dont la fleur se nomme *la mola ao coucou* (le fromage du coucou).

On appelle : *la nâ ao coucou*, la neige qui tombe après le premier chant du coucou.

Et le dernier retour de froid, la dernière giboulée du printemps, c'est *la rebusa ô coucou*.

Le coucou passe — chez les oiseaux — pour le type achevé du mari trompé. Mais si l'on en croit une ronde qu'on chantait et qu'on dansait dans la vallée de la Broye : *Ne san pa ti su lè z'abro lè cocu, ien a bin dein la vela d'âi vetu* (ils ne sont pas tous sur les arbres les coucous, il y en a bien en ville des vêtus).

Imiter le chant du coucou, comme aiment à le faire les enfants, se dit en patois : *coucoullâ*. *T'a prâo coucoullâ dinse* (tu as assez chanté : coucou !)

Mais arrêtons-nous ici, afin de ne pas encourir le même reproche. V. F.

Oui et non. — C'était au moment d'une révision de la Constitution fédérale. Notre Parlement était très divisé et les esprits échauffés à tel point, que partisans et adversaires du projet de nouvelle révision ne voulaient plus, en dehors des séances, se rencontrer dans les mêmes établissements.

Cette animosité contrariait fort un restaurateur de Berne, dont la cuisine réputée avait jusqu'alors concilié toutes les opinions, tous les partis. Un grand nombre de ses clients avaient émigré.

Pour mettre fin à cette situation critique, le rusé restaurateur fit modifier son enseigne comme suit :

*Restaurant des OUI !
Café des NON !*

A PROPOS DE DAVEL

A propos de l'article sur Davel, paru dans notre dernier numéro, nous avons reçu la lettre que voici :

Lausanne, le 20 avril 1918.

Mon cher Conteur,

J'ETANT un coup d'œil sur le *Conteur*, à son arrivée, j'y lis l'article que M. L. Mogeon a consacré à Davel.

Je suis étonné de n'y pas voir cité, à côté des monuments de Cully, de Vidy, du Château (1898) et même de la table du café de la Glisse, le plus ancien en date, à savoir la plaque commémorative (très modeste, il est vrai) érigée en 1839, sur l'une des murailles de la grande nef de la cathédrale. Cette plaque aurait eu d'autant plus de raison d'être signalée, qu'elle rappelle la décision prise par l'Assemblée provisoire de 1798 et, en second lieu, qu'elle fut érigée grâce à un legs du général F.-C. de la Harpe. Celui-ci ne fut donc pas un ingrat envers le martyr de 1723.

Lewinson, dans sa biographie de Davel (parue en 1896) dit, à la page 73, que « le dit F.-C. de la Harpe avait, dans ses écrits, largement popularisé le nom de Davel ». Je ne puis dire si c'est exact.

Voici le texte de la table de la cathédrale :

« A la mémoire du major Davel, mort sur l'échafaud, en 1723, le 24 avril, martyr des droits et de la liberté du peuple vaudois. Les Vau-

« dois de l'Assemblée provisoire de 1798, la générosité de Frédéric-César de la Harpe, la reconnaissance du canton de Vaud, ont consacré ce monument, érigé l'an 1839 au mois d'avril, le 24^e jour.

« A Dieu seul honneur et gloire. »

Reçois, mon cher Conteur, mes bien cordiales salutations.

G.-A. BRIDEL.

Mort pour notre liberté !

24 avril 1723.

Et puisque nous avons occasion de reparler de Davel et que nous sommes à l'anniversaire de sa mort, rappelons ce fait historique, encore qu'il ne soit pas très brillant pour les contemporains de notre martyr vaudois, pour lesquels il sacrifiait sa vie. Il est des pages d'histoire qu'il ne se faut jamais lasser de rappeler, surtout en des temps troublés et inquiétants comme ceux que nous vivons.

Nous reproduisons textuellement le récit que fait M. Paul Maillefer, syndic de Lausanne et conseiller national, dans sa belle *Histoire du canton de Vaud dès les origines* (Payot et Cie, éditeurs).

Le major apprit sa condamnation le 23 avril, de la bouche de deux ministres de Lausanne. Il écouta la sentence sans sourciller. Il passa une nuit fort calme. Comme il avait fait froid, Davel, songeant à ses compatriotes, dit, au matin : « Voici une nuit qui aura fait bien du mal aux pauvres vigneron de Lavaux. »

Vers midi, le condamné fut amené dans la cour du Château, devant ses juges. On lui lut son arrêt de mort. Puis le funèbre cortège se mit en marche. Davel avait revêtu l'uniforme des grands jours, mais il refusa un cheval qu'on lui offrait. Il marcha du Château jusqu'à Vidy, non point comme un criminel que l'on mène à la mort, mais comme un officier à la tête de sa troupe. Il était accompagné par plusieurs ministres. Un piquet de soldats et de cavaliers lui faisait escorte. Une foule énorme suivait le convoi, émue de sympathie ou de curiosité.

Avant de mourir, Davel fit au peuple une noble exhortation, engageant les Vaudois à se corriger de la manie des procès, à s'acquitter mieux de leurs devoirs religieux ; il exhorta aussi les pasteurs à remplir leur charge avec conscience et fidélité, à s'y préparer avec le zèle nécessaire : « *C'est ici la plus excellente et la plus glorieuse journée de ma vie. C'est pour moi un jour de triomphe qui couronne et qui surpasse tout ce qui a pu m'arriver jusqu'ici de plus brillant.* »

Le ministre de Saussure prononça ensuite une exhortation sur ce texte de Salomon : « Il y a telle vie qui paraît droite à l'homme, mais dont les issues sont des voies à la mort. » Il insista sur le caractère du martyr, sa haute et belle personnalité, sur sa conduite et ses mœurs irréprochables, sa carrière brillante, sa piété, sa charité envers les pauvres, et sur le fait que Davel avait agi sincèrement, persuadé qu'il était de faire son devoir.

Puis Davel fit ses adieux aux ecclésiastiques. Il ôta son habit avec le plus grand calme, s'assied sur le siège fatal. On lui couvre aussitôt les yeux, et en un clin d'œil le bourreau de Moudon lui tranche la tête.

D'autres révolutionnaires, conclut M. Maillefer, ont, en d'autres temps et en d'autres lieux, sacrifié leur vie pour la liberté. Si le major de Cully occupe une place à part dans l'histoire des patriotes martyrs, si le canton de Vaud et la Suisse honorent particulièrement sa mémoire, cela tient à la noble attitude de cet homme après son arrestation, dans sa prison, au milieu des angoisses de la torture, devant ses juges, sur l'échafaud. C'est là que Davel fut l'apôtre d'une idée, le héros d'une noble cause, aussi sublime que Scévola devant son brasier, que Socrate buvant la ciguë. Aucun pays, aucune époque n'ont fourni à l'histoire une figure plus grande, plus pure, plus belle.

LE POINT FINAL

Nous avons encore reçu la lettre que voici, répliquant à celle que nous avons publiée samedi dernier. Cet échange de lettres a été provoqué, on s'en souvient, par les articles intitulés : *Une page d'histoire neuchâteloise*, parus il y a quelques semaines.

Le débat est clos.

Neuchâtel, le 20 avril 1918.

Messieurs les rédacteurs
du *Conteur Vaudois*,

Chers messieurs,

J'IGNORE pourquoi M. Guibert relève sur un ton si amer un article qui ne le visait en aucune façon. Je n'ai pas dit un mot de lui ; je n'ai pas fait la moindre remarque sur la forme, le style, l'orthographe du récit qu'il a publié. Je me suis borné à dire que ce récit paraîtrait bien étrange à ceux qui connaissent la réalité des faits. Et j'ai cité le récit de Numa Droz, rédigé d'après les documents officiels et dont l'autorité vaut peut-être celle de M. Guibert et de son sergent.

Il me semblait qu'un point d'histoire pouvait se discuter sans humeur : M. Guibert en juge autrement ; je n'éprouve aucune envie d'entrer en conversation avec lui.

Avec vous, messieurs les rédacteurs, je n'y ai jamais trouvé que de l'agrément ; aussi vous assure-je de mes sentiments bien cordiaux.

PHILIPPE GODET.

Appel au peuple suisse. — Notre format ne nous permet pas de publier in extenso l'appel que vient de lancer au peuple suisse le colonel Feldmann, chef des œuvres sociales de l'armée.

Cet appel énumère, en résumant et leur but et leur activité à ce jour, les différentes œuvres, toutes dignes d'intérêt, qu'il s'agit de soutenir. Les nouveaux fonds seront recueillis par un *Don national suisse pour nos soldats et leurs familles*.

Tous les Confédérés, tous ceux qui jouissent de la protection de notre pays considéreront comme un devoir et un honneur de contribuer à cette œuvre ; sans distinction de partis et de confessions, toute la population prouvera ainsi sa reconnaissance à notre armée. Nos défenseurs ont le droit d'être préservés de la misère.

Pour recueillir les secours, on organisera des collectes à domicile et dans les églises ; des concerts, conférences, etc ; une journée de l'armée suisse. Nous les recommandons chaudement à nos lecteurs.

ONNA MISA

LA coumouna de Nâfoumâ l'avâi fauta d'ar marehli po crozâ lè fôusse ao cemeteri.

Lo père Pêtafro que l'étâi devant, s'êla laissi mourî assebin et l'è justameint li que faillâ reimppliêci. Dein clli teimps quie (l'étâi bin dâi z'annâie devant que Gueliaumo sâi fê), on misâve la plliêce de marehli, quemet on misâve assebin tote lè z'autrè plliêce de coumouna, du clliaque de souneu, publicatue, maisonneu, taupî, tant qu'a clliaque que gardâve lo bocan dau velâdzo po tote lè fenne que l'avant dâi tchivre. Dan lo secretero l'avâi fê onna publicachon que sè desâi dinse :

« La Municipalitâ de Nâfoumâ à petits et grands fâ savâi que lâi arâ l'autro demâ la misa po nommâ lo marehli po einterrâ. »

Et n'è pardieu pas lè z'amateu que manqué, vant, du clli grand petsegan de Fresî, avoué s'tsambe corbê, asse chet qu'on passi et qu'on lè desâi la Moo, tant qu'âo gros Pêllion, pans quemet onna troûie, que socliâve asse épa qu'on moulin à vannâ. Lè principalement lè doû que misâvant. Cein lau z'arâ fê quauque courtse, Fresî po bâire quauque canon, que Pêllion quauque verratson. Sè betâvant dess que faillâ ôdre.

— A guîero l'eimmandzi-vo ? so desâi lè boublan que criâve la misa.

— A dhî batse la fôussa ! fâ Fresî.

— A nâo batse ! que dit Pêllion.

— Houit et demi ! que remet Fresî.